

INTRODUCTION DE LA VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE B DANS LE PEV

# Intensification du contrôle épidémiologique des maladies ciblées

L'introduction du vaccin contre l'Hépatite B dans le Programme E Elargi de vaccination (PEV), dont le lancement officiel a eu lieu hier à Sebkhia, permettra de lutter contre une pathologie qui fait des ravages parmi les enfants.

Cette initiative intervient au moment où le PEV a obtenu des résultats positifs ces dernières années grâce à une série de mesures dont la prise en charge par l'Etat des opérations de vaccination qui sont gratuites en Mauritanie ainsi que l'amélioration et le développement de la qualité des moyens logistiques nécessaires pour l'intensification du contrôle épidémiologique des maladies ciblées. **LIRE PAGE 3**



**P**rès de 2 milliards d'individus de par le monde sont infectés par le virus de l'hépatite B et près

de 15% de cas évoluent vers des maladies chroniques parmi lesquelles la cirrhose et le cancer du foie.

# Démarrage de l'introduction de la vaccination contre l'hépatite B dans le PEV

## Intensification du contrôle épidémiologique des maladies ciblées

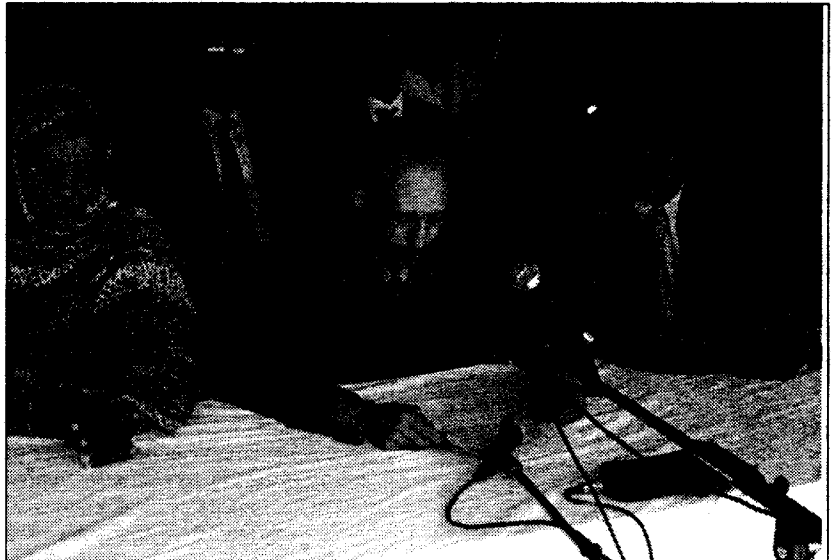
Le lancement officiel de l'introduction du vaccin contre l'Hépatite B dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV) a été donné mardi à Nouakchott par le ministre de la Santé et des Affaires Sociales, M. Mohamed Lemine Ould Selmane.

La cérémonie de lancement a été marquée par l'administration par les ministres de la Santé et des Affaires Sociales, de la Fonction Publique et de l'Emploi, Mme Salka Mint Bilal Ould Yamar, les représentants de l'UNICEF et de l'OMS de gouttes de vaccin à quelques enfants.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales a mis l'accent sur l'importance de l'introduction de ce vaccin dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV). Il a ajouté que cette action intervient alors que le PEV a permis d'obtenir des résultats positifs au cours des dernières années grâce à une série de mesures dont la prise en charge par l'Etat des opérations de vaccination qui sont gratuites en Mauritanie, l'amélioration et le développement de la qualité des moyens logistiques nécessaires ainsi que l'intensification du contrôle épidémiologique des maladies ciblées.

Il a ajouté que ces mesures ont permis de porter le pourcentage de vaccination de 30% en 2000 à plus de 70% en 2004 ce qui a conduit au recul effectif des maladies meurtrières qui entraînaient la mort de dizaines de milliers de nos enfants.

Le ministre a encore indiqué que l'introduction de ce nouveau vaccin



dans le PEV illustre l'intérêt accordé par le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya à la santé des citoyens. Cet intérêt trouve sa concrétisation dans les programmes et plans de développement du gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck.

Le ministre a enfin remercié nos partenaires au développement pour leur appui à nos programmes de santé.

Auparavant, le Dr Souleymane Diallo représentant de l'UNICEF en Mauritanie avait prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué que 30% de la population mondiale, soit environ 2 milliards d'individus sont infectés par le virus de l'hépatite B et près de 15% de cas évoluent vers des maladies chroniques parmi lesquelles on citera la cirrhose et le cancer

du foie.

Il a ajouté que la Mauritanie, grâce à son PEV a répondu aux exigences de l'Alliance Mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) ce qui lui a permis d'accéder aux ressources destinées à la vaccination contre l'hépatite B.

Quant au maire de Sebkhia a remercié les pouvoirs publics pour l'intérêt accordé à la santé des populations.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de la ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, du secrétaire général du ministère de la santé et des Affaires Sociales, du directeur de la protection sanitaire, du wali de Nouakchott, du hakem de Sebkhia, de l'adjoint au président de la communauté urbaine de Nouakchott.

